

TRAV2M1

2014 - 2015

Master [60] en sciences du travail (horaire décalé)

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire décalé - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **trav2m1** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	5
Informations diverses	8
- Conditions d'admission	8
- Pédagogie	12
- Evaluation au cours de la formation	12
- Mobilité et internationalisation	12
- Formations ultérieures accessibles	12
- Gestion et contacts	12

TRAV2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master 60 en sciences du travail est une formation à horaire décalé. Son objectif est de former à la compréhension et à la synthèse des connaissances actuelles dans le champ des sciences du travail et de proposer une ouverture disciplinaire permettant d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail.

Votre profil

Vous

- êtes actif dans le domaine des sciences du travail et souhaitez donner un cadre universitaire à vos pratiques professionnelles ;
- cherchez à acquérir une ouverture disciplinaire pour comprendre et agir sur les problèmes du travail ;
- souhaitez développer les compétences nécessaires à la conduite de projets en matière de travail et d'emploi, en Belgique ou en Europe ;
- êtes diplômé universitaire ou des hautes écoles et souhaitez orienter votre formation dans les domaines du travail et de l'emploi.

Votre futur job

Les diplômés seront appelés à prendre des responsabilités dans des fonctions telles que

- gestion des ressources humaines au sein d'entreprises locales ou internationales ;
- consultance et intervention en organisation ;
- conduite de projets locaux, régionaux et internationaux menés par les pouvoirs publics, des associations et des acteurs sociaux ;
- expertise ou gestion au sein d'organisations intervenant sur le marché du travail : organismes de formation, d'insertion professionnelle, entreprises de travail intérimaire, etc. ;
- administration supranationale européenne dans les domaines sociaux ;
- organisations nationales et européennes d'employeurs et de travailleurs ;
- rédaction dans la presse spécialisée ;
- centres de recherche et de documentation.

Votre programme

Le programme se structure en trois parties :

- Le tronc commun qui reprend les fondements disciplinaires destinés à fournir les bases des approches des questions liées au travail telles qu'elles sont posées par différentes disciplines (droit, sociologie, économie, etc.).
- Les options « Travail et société » ou "Approches européennes (MEST)".
- Un mémoire de fin d'études sous la forme de deux papers qui permet d'étudier et d'approfondir une même question du travail dans deux disciplines distinctes.

TRAV2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au sein de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, l'Institut des Sciences du Travail forme des diplômés maîtrisant un large socle de connaissances et de compétences scientifiques leur permettant de comprendre le champ des sciences du travail, dans leur diversité disciplinaire.

L'Institut des Sciences du Travail forme des hommes et des femmes capables d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail, répondant en cela à un défi majeur de nos sociétés.

Grâce à leur formation pluridisciplinaire, les diplômés du master 60 en sciences du travail sont capables de travailler en étroite collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines et de concevoir et de piloter un projet touchant aux sciences du travail dans ses divers aspects.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA.1. Maîtriser un socle de savoirs théoriques et méthodologiques pour appréhender les questions du travail.

- AA 1.1. Connaître et pouvoir appliquer les fondements théoriques disciplinaires liés aux questions du travail.
- AA 1.2. Comprendre et se conformer aux exigences de rigueur scientifique dans l'étude des sciences du travail.
- AA 1.3. Se situer dans les courants disciplinaires en sciences humaines.
- AA.1.4. Comprendre les paradigmes fondateurs et interprétatifs des sciences du travail

AA.2. Cerner, comprendre et analyser des situations complexes relatives aux problématiques du travail et de l'emploi, aux politiques sociales et aux relations professionnelles.

- AA 2.1. Mener une analyse disciplinaire des problèmes du travail et de l'emploi en identifiant les enjeux, les acteurs et le contexte.
- AA 2.2. Comprendre et analyser les tendances et les évolutions à l'oeuvre dans le monde du travail et dans les discours des spécialistes et des acteurs.
- AA 2.3. Démontrer une maîtrise approfondie des spécificités et des variables explicatives (culturelles, politiques, économiques) des systèmes politiques et de relations sociales dans les pays de l'Union européenne (option Approches européennes (MEST)).
- AA 2.4. Maîtriser la démarche comparative, en saisissant les exigences et la mobiliser de manière rigoureuse pour l'analyse de questions relatives au travail et à la gestion des ressources humaines dans différents pays de l'Union européenne (option Approches européennes (MEST)).
- AA 2.5. Identifier, comprendre et analyser les interactions entre les dimensions européennes et dimensions nationales (option Approches européennes (MEST)).

AA 3. Développer et acquérir les compétences nécessaires à la conduite de projets en matière de travail et d'emploi, jusqu'à l'élaboration et la mise en oeuvre des solutions concrètes.

- AA 3.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques et les articuler avec les pratiques de terrain.
- AA 3.2. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.
- AA 3.3. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles.
- AA 3.4. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en oeuvre).
- AA 3.5. Définir les actions à entreprendre, les mettre en oeuvre, évaluer leurs effets et les adapter si nécessaire.
- AA 3.6. Etre capable d'influencer la dynamique des relations professionnelles.

AA 4. Promouvoir la personne humaine dans et par le travail

- AA 4.1. Etre conscient des visions de l'humain sous-jacentes aux pratiques d'emploi et de gestion des travailleurs.
- AA 4.2. Intégrer une vision humaniste du travail et de l'emploi au coeur des réflexions et les mettre en pratique dans les actions entreprises, et promouvoir le respect mutuel dans les relations de travail et d'emploi.

AA 5. Développer des compétences transversales.

- AA 5.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :
 - o en gérant sa formation de manière autonome ;
 - o en gérant son implication dans le travail en groupe ;
 - o en utilisant des études de cas ou des lectures spécialisées ;
- AA 5.2. Développer et faire preuve d'esprit critique.
- AA 5.3. Communiquer oralement et par écrit, de façon claire, structurée et argumentée



Figure 1 : Acquis d'apprentissage (aperçu synthétique)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme comporte 60 crédits, répartis entre le tronc commun (35 crédits) qui comprend les fondements disciplinaires et le mémoire, et l'option (25 crédits) :

- les fondements disciplinaires sont destinés à fournir les bases des approches des questions liées au travail telles qu'elles sont posées par différentes disciplines (droit, sociologie, etc.) ;
- l'option est à choisir entre « travail et société » et « Approches européennes (MEST) ».
- Enfin, le mémoire constitue un travail d'approfondissement disciplinaire d'une question du travail, dans deux domaines distincts.

> [Tronc commun](#) [[prog-2014-trav2m1-ltrav201t.html](#)]

Options et/ou cours au choix

> [Option: Travail et société](#) [[prog-2014-trav2m1-ltrav210o.html](#)]

> [Option: Approches européennes \(MEST\)](#) [[prog-2014-trav2m1-ltrav211o.html](#)]

TRAV2M1 Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [35.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Mémoire (15 crédits)

○ LTRAV2950	Mémoire	N.		15 Crédits	
-------------	---------	----	--	------------	--

○ Cours obligatoires (10 crédits)

○ LTRAV2210	Droit du travail	Marco Rocca, Jacques Van Drooghenbroeck	30h	5 Crédits	1q
○ LTRAV2240	Economie du travail	Béatrice Van Haeperen	30h	5 Crédits	1q

○ Cours au choix (10 crédits)

Au moins 10 crédits parmi :

⊗ LTRAV2200	Sociologie du travail	Mathieu de Nanteuil, Isabelle Ferreras	30h	5 Crédits	1q
⊗ LTRAV2230	Psychologie du travail	Michaël Dubois	30h	5 Crédits	1q
⊗ LTRAV2250	Philosophie du travail	Mark Hunyadi	30h	5 Crédits	1q
⊗ LTRAV2260	Analyse psychosociologique des relations de travail	Thomas Périlleux	30h	5 Crédits	1q
⊗ LTECO2203	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Serge Maucq	15h	2 Crédits	2q

Options et/ou cours au choix [25.0]

1 option parmi les 2 suivantes :

> Option: Travail et société [prog-2014-trav2m1-ltrav210o]

> Option: Approches européennes (MEST) [prog-2014-trav2m1-ltrav211o]

Option: Travail et société [25.0]

L'option "Travail et société" est centrée sur les questions du travail dans l'entreprise ou dans l'organisation.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ LTRAV2600	Personnel et organisation	Laurent Taskin	30h	5 Crédits	1q
○ LTRAV2610	Stratégie d'entreprise	Nicolas Neysen	30h	5 Crédits	2q
○ LTRAV2630	Bien-être au travail	Bénédicte Schepens	30h	5 Crédits	2q
○ LTRAV2640	Théorie et pratique de la négociation	Stéphanie Demoulin	25h	5 Crédits	1q
○ LTRAV2650	Aspects salariaux du travail	Bauduin Auquier, Luc Denayer	30h	5 Crédits	2q

Option: Approches européennes (MEST) [25.0]

L'option "Approches européennes (MEST)" est axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen. Cette seconde option comprend un quadrimestre obligatoire au sein de l'une des douze institutions partenaires, dans le cadre du programme commun organisé par le réseau du MEST (www.mest-emls.eu).

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

● LTRAV2700	Contextes du travail en Europe	Evelyne Léonard, Emmanuelle Périn (suppléante Evelyne Léonard)	15h	5 Crédits	1q
● LTRAV2710	Systèmes comparés de formation et d'emploi	Gérard Valenduc, Béatrice Van Haepelen (coord.)	45h	5 Crédits	2q
● LTRAV2720	Systèmes comparés de protection sociale	Yannick Vanderborght, Pascale Vielle	45h	5 Crédits	2q
● LTRAV2730	Systèmes comparés de salaires et de gestion des ressources humaines	Evelyne Léonard, Philippe Meysman, Emmanuelle Périn (suppléante Evelyne Léonard)	30h	5 Crédits	2q
● LTRAV2740	Systèmes comparés de relations professionnelles	Filip Dorssemont, Anne Dufresne (suppléante Marc Zune), Marc Zune (coord.)	45h	5 Crédits	2q

TRAV2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant les conditions d'admission générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

CONDITIONS SPECIFIQUES D'ADMISSION

Accès direct

Conformément aux conditions d'admission générales, ont un accès direct:

les diplômés d'un grade académique de bachelier, de master ou de licence délivré par une université de la Communauté française de Belgique dont le programme d'études comprend les disciplines suivantes :

- Sociologie
- Economie politique
- Statistiques
- Droit
- Psychologie
- Méthode de recherche en sciences humaines

Accès sur dossier

Le responsable du jury détermine l'admissibilité et, le cas échéant, les cours complémentaires à ajouter au programme. Si le total des cours prérequis dépassent 15 crédits, l'accès au master est conditionné à la réussite de l'année préparatoire.

- [Bacheliers universitaires](#)
- [Bacheliers non universitaires](#)
- [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- [Adultes en reprise d'études](#)
- [Accès personnalisé](#)

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers UCL			
Bachelier en sciences humaines et sociales		Accès direct	
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	prérequis : 15 crédits parmi les cours suivants à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant LESPO1113 Sociologie & anthropologie des mondes contemporains (5 crédits) LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits) LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (4 crédits)

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

Bachelier en sciences humaines et sociales		Accès direct	
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	prérequis : 15 crédits parmi les cours suivants à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant LESPO1113 Sociologie & anthropologie des mondes contemporains (5 crédits) LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits) LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (4 crédits)
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	prérequis suivants, à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant, pour un maximum de 15 crédits : LESPO1113 Sociologie & anthropologie des mondes contemporains (40h) (5 crédits) ou LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail [30h] (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (30h + 15h) (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (30h + 15h) (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (40h) (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (30h) (5 crédits) LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (30h) (4 crédits)
Bacheliers étrangers			
Tout bachelier		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	prérequis suivants, à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant, pour un maximum de 15 crédits : LESPO1113 Sociologie & anthropologie des mondes contemporains (40h) (5 crédits) ou LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail [30h] (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (30h + 15h) (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (30h + 15h) (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (40h) (5 crédits) LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (30h) (5 crédits)

LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (30h) (4 crédits)

Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
<p>> En savoir plus sur les passerelles vers l'université</p> <p>Accès moyennant réussite d'une épreuve d'admission et sur dossier montrant que le programme antérieur de l'étudiant répond aux conditions générales d'accès.</p>		
> Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type long	Accès au master moyennant réussite d'une année préparatoire de max. 60 crédits	Type long
> Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type court	Accès au master moyennant réussite d'une année préparatoire de max. 60 crédits	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Toute licence		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	<p>prérequis suivants, à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant, pour un maximum de 15 crédits :</p> <p>LESPO1113 Sociologie & anthropologie des mondes contemporains (40h) (5 crédits)</p> <p>LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail [30h] (3 crédits)</p> <p>LESPO2100 Economie politique (30h + 15h) (4 crédits)</p> <p>LESPO2102 Statistiques (30h + 15h) (4 crédits)</p> <p>LESPO1122 Fondements du droit public et privé (40h) (5 crédits)</p> <p>LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (30h) (5 crédits)</p> <p>LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (30h) (4 crédits)</p>

Masters

Tout master		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	<p>prérequis suivants, à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant, pour un maximum de 15 crédits :</p> <p>LESPO1113 Sociologie & anthropologie des mondes contemporains (40h) (5 crédits)</p> <p>LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail [30h] (3 crédits)</p> <p>LESPO2100 Economie politique (30h + 15h) (4 crédits)</p>
-------------	--	---	---

LESPO2102 Statistiques (30h + 15h) (4 crédits)
LESPO1122 Fondements du droit public et privé (40h) (5 crédits)
LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (30h) (5 crédits)
LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (30h) (4 crédits)

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les passerelles vers l'université		
Accès sur dossier : direct ou moyennant compléments de formation		
> Tout master de l'enseignement supérieur hors université	Accès direct au master moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Le jury d'admission décide de l'accès au master sur base du dossier de valorisation des acquis de l'expérience professionnelle et personnelle et de la réussite d'une épreuve écrite vérifiant leur capacité de synthèse, de critique, d'expression, ainsi que la compréhension de textes scientifiques de base sur les questions du travail.

Plus d'informations sur la VAE à l'Institut des sciences du travail (lien <https://www.uclouvain.be/trav.html>)

Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters complémentaires) peut également être accessible sur dossier.

Plus d'informations à l'Institut des sciences du travail (lien <https://www.uclouvain.be/trav.html>)

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Procédures particulières :

La procédure d'admission, **pour les diplômés du supérieur hors université**, consiste à fournir un dossier faisant la preuve que le nombre suffisant de prérequis a été suivi dans la formation antérieure, et à réussir l'épreuve écrite organisée par l'Institut vérifiant leur capacité de synthèse, de critique, d'expression, ainsi que la compréhension de textes scientifiques de base sur les questions du travail.

Les demandes d'admission doivent être introduites auprès de l'Institut des sciences du travail; [cliquer ici pour en savoir plus](#).

Les demandes d'admission **pour les étudiants titulaires d'un diplôme non belge ou d'une nationalité hors Union européenne** sont à introduire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.uclouvain.be/14041.html>

PÉDAGOGIE

Le master 60 en sciences du travail est **organisé en horaire décalé** en soirée et/ou le samedi matin. A ce titre, l'équilibrage de la charge de travail et des pédagogies est pensé afin de permettre aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de réaliser leur parcours dans les meilleures conditions. En coordination avec le responsable de programme, le Secrétaire académique assure, avec les délégués étudiants et avec l'aide du Secrétariat, la coordination de la charge de travail quadrimestre par quadrimestre.

Les **méthodes pédagogiques** du master en sciences du travail privilégient une variété de formes d'apprentissage et reposent sur l'implication active de l'étudiant dans la construction de son savoir en tenant compte à la fois d'aspects théoriques et de pratiques de terrain : travaux individuels et de groupe, lectures, études de cas, témoignages d'experts, observations et analyses empiriques, etc. Les enseignements reposent sur des interactions fréquentes avec les étudiants et accueillent régulièrement d'autres témoins. Par ailleurs, le corps professoral compte en son sein quelques praticiens de haut vol qui offrent un regard pragmatique sur les questions du travail étudiées.

Il est également possible, dans le cadre du master 60 en sciences du travail, de participer à un **échange** avec l'une des universités partenaires de l'Institut des Sciences du Travail. L'option « Approches européennes (MEST) » est associée à un échange avec douze universités partenaires composant le réseau « MEST » dont l'UCL est coordinatrice. La pédagogie propre à cette option (et à la mobilité qui l'accompagne) est celle des approches comparées : les enseignements dispensés dans les universités partenaires portent sur des éléments de politique d'emploi et du travail dans le contexte européen. Vous trouverez plus d'informations sur cette option sur le site du réseau www.mest-emls.eu.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les formes d'apprentissage étant variées au sein du master en sciences du travail, les **méthodes d'évaluation sont multiples** et visent à évaluer les acquis des apprentissages attendus dans le cadre de chaque activité d'enseignement. Ainsi, les examens écrits et oraux côtoient la réalisation de travaux individuels et de groupe ainsi que des présentations individuelles ou de groupe, sous des formats divers.

Dans le cadre du **mémoire**, les étudiants sont amenés à démontrer leur maîtrise disciplinaire autour d'un problème ou d'une question relative au travail. Ils réalisent pour ce faire deux dissertations, associées à deux enseignements disciplinaires distincts, et construisent les liens entre ces deux questionnements propres (cf. modalités spécifiques d'évaluation du mémoire). Ce travail exigeant permet à l'étudiant d'approfondir une question en combinant deux approches disciplinaires distinctes, en faisant montre de sa maîtrise disciplinaire, de sa capacité à construire un questionnement et une argumentation justifiée sur base de textes scientifiques rigoureusement référencés.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du master 60 peuvent réaliser un échange au sein des universités avec lesquelles l'Institut des Sciences du Travail entretient une collaboration forte et organise la mobilité des étudiants (cf. <https://www.uclouvain.be/270978.html>).

L'option " Approches européennes (MEST) " comprend un quadrimestre d'échange obligatoire au sein de l'une des douze institutions partenaires du réseau, dans le cadre du programme commun organisé par le réseau du MEST (www.mest-emls.eu). Cet échange amène l'étudiant à développer une expertise comparative des politiques d'emploi et de travail et est sanctionné par l'émission d'un certificat propre au réseau.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

"En particulier, un étudiant titulaire d'un grade académique de master en 60 crédits visé à l'article 70 § 3 du décret de l'enseignement supérieur, se voit valoriser au moins 45 crédits lorsqu'il s'inscrit aux études menant au grade académique du master en 120 crédits correspondant."

Le passage du master 60 au master 120 en sciences du travail est possible moyennant l'ajout au programme du master 60 de la totalité du tronc commun du master 120 (y compris la réalisation d'un mémoire de 28 crédits) et de deux cours de la finalité du master 120 qui n'ont pas été suivis dans le cadre du master 60.

Les détenteurs du titre de master [60] en sciences du travail ont accès à l'agrégation ainsi qu'à d'autres masters universitaires selon les conditions d'admission requises

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entite de la structure TRAV

Acronyme	TRAV
Dénomination	Ecole des Sciences du travail
Adresse	Place des Doyens, 1 bte L2.01.04 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010472063 ; 010473921 - Fax 010 47 39 14
Site web	https://www.uclouvain.be/trav.html
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Ecole des Sciences du travail (TRAV)

Responsable académique du programme : [Laurent Taskin](#)

Jury

Président du Jury : **Pierre Reman**

Secrétaire du Jury : **Bernard Nyssen**

Personnes de contact

Responsable administrative et conseillère aux études : **Anne-Françoise Bray**

Informations aux étudiants : **Géraldine Dupont**

Informations aux étudiants : **Françoise Ledant**

Informations aux étudiants : **Annick Bacq**